



GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS



# Recruter un alternant ESEO

✓ APPRENTISSAGE

✓ CONTRAT PRO

## Renforcez vos équipes en recrutant un futur ingénieur ESEO par alternance.

ESEO, grande école d'ingénieur généraliste reconnue par la CTI, propose 2 modalités d'alternance pour s'adapter à vos besoins :

### le CONTRAT D'APPRENTISSAGE & le CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

#### LES + DE L'ALTERNANCE POUR VOTRE ENTREPRISE

- ✓ Prérecrutez un ingénieur dans des secteurs clés et sous tension
- ✓ L'alternant, salarié de votre entreprise, est intégré dans une équipe-projet
- ✓ L'alternant vous apporte des connaissances nouvelles, en phase avec les dernières évolutions techniques et technologiques
- ✓ Nouez une relation de proximité avec l'ESEO

Choisir



- 👉 ESEO est un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu d'intérêt général (EESPIG) à but non lucratif. L'ensemble de nos ressources est dédié à l'intérêt collectif général des étudiants ESEO
- 👉 ESEO propose un diplôme unique d'ingénieur généraliste certifié (RNCP n°39137) et reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieurs depuis plus de 60 ans
- 👉 Toutes nos spécialisations sont proposées en alternance
- 👉 Les expertises de nos étudiants et des équipes pédagogiques sont tournées vers le besoin des entreprises



#### LES CONDITIONS DE DIPLOMATION

Pour obtenir le diplôme d'ingénieur de l'ESEO, l'apprenti doit remplir les conditions suivantes :

- ✓ Avoir validé **180 crédits ECTS** (European Credit Transfer System), qui correspondent aux unités d'enseignement suivies à l'école et en entreprise.
- ✓ Avoir obtenu un score d'au moins **800 au TOEIC** (Test of English for International Communication), qui atteste du niveau d'anglais requis pour un ingénieur.
- ✓ Avoir obtenu un score d'au moins **600 au Voltaire**, qui certifie du niveau de maîtrise de la langue française écrite.
- ✓ Avoir réalisé une **expérience professionnelle à l'international** de 12 semaines sous statut apprenti, ou 17 semaines minimum sous statut étudiant. Ce stage à l'étranger doit avoir une dimension technique (pas nécessairement dans le domaine de l'entreprise de l'alternant) et apporter une immersion culturelle. Il peut être l'occasion de développer **de nouvelles compétences** utiles pour l'entreprise au retour de l'alternant.



**DIPLOME** : ingénieur généraliste ESEO

**RNCP N° 39137 - Code diplôme** : N°17025512

**NIVEAU** : certification RNCP, Niveau 7 Bac+5 Master, habilitation CTI

# Recruter un ingénieur eseo

## EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE 3 ans

La formation ingénieur par apprentissage ESEO est une formation professionnalisante à destination des Bac+2/Bac+3 qui permet d'acquérir les compétences techniques et humaines nécessaires pour exercer le métier d'ingénieur en électronique et en informatique. Elle a pour but de former en 3 ans des ingénieurs capables de diagnostiquer, concevoir, produire, valider, piloter, s'adapter, communiquer. Elle se déroule en alternance entre l'école et l'entreprise, sur l'un des trois campus ESEO : Angers, Dijon ou Paris-Vélizy.

### LE CYCLE DE FORMATION INGÉNIEUR PAR APPRENTISSAGE

Le cycle de formation comprend **6 semestres**, répartis comme suit :

✓ Les **trois premiers semestres** sont un **tronc commun** qui couvre les **fondamentaux** de l'électronique, du génie électrique, de l'automatique, du traitement du signal, des mathématiques, de l'informatique, de l'anglais, de la communication et de la gestion de projet.

✓ Les **deux semestres suivants** sont des **semestres d'option** qui permettent de **se spécialiser** dans l'un des domaines suivants :

• **Informatique et Systèmes d'Information** : Informatique et systèmes d'information : cette option est axée sur la conception, la réalisation et la gestion de systèmes d'information, avec des applications en big data et intelligence artificielle proposés à Angers et Vélizy, et des applications en cybersécurité à Dijon.

• **Système Embarqué, Logiciel & Cybersécurité** : cette option est centrée sur la programmation de systèmes embarqués, en suivant le cycle en V, de la spécification à la validation, en passant par la conception et le développement. Elle intègre également les aspects de cybersécurité pour l'embarqué. Cette option est ouverte sur le campus d'Angers.

• **Système Embarqué, Électronique & Radio-Fréquence** : cette option est orientée vers l'électronique avec des enjeux de communication sans fil. Elle aborde l'électronique analogique, la conception numérique, les antennes et la communication sans fil. Cette option est ouverte sur le campus d'Angers.

✓ **Le dernier semestre** est orienté sur les **sciences humaines**, avec du management et de la gestion de l'innovation.

### RECRUTER UN APPRENTI, QUELLES IMPLICATIONS ?

L'entreprise est un acteur clé de la formation ingénieur par apprentissage. Vous accueillez l'apprenti pendant les périodes d'alternance : en moyenne **2 à 3 semaines à l'école** et **2 semaines en entreprise**. Vous lui confiez des missions et des projets en lien avec son domaine d'activité et son niveau de formation. Vous lui versez un salaire et prenez en charge les frais de formation.

Vous participez également à l'évaluation de l'apprenti, en collaboration avec l'ESEO. Des livrables, qui témoignent de son travail et de ses compétences, sont demandés, notamment :

✓ En 1<sup>re</sup> année : la mise en place des outils de gestion

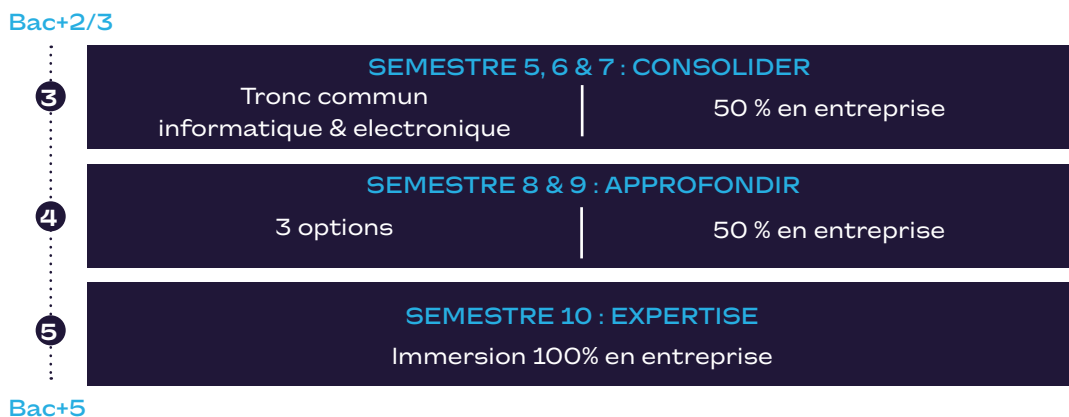
✓ En 2<sup>e</sup> année : la rédaction du cahier des charges du projet d'ingénieur

✓ En dernière année : La réalisation et le pilotage du projet d'ingénieur. Ce projet (appelé "PING") est un projet complexe mais réalisable, qui représente une mission d'un ingénieur. Il doit mobiliser au moins 500 heures de travail. Il est réalisé en entreprise, mais il fait partie intégrante de l'évaluation de l'école.

# ACCOMPAGNER L'APPRENTI DANS SA MONTÉE EN COMPÉTENCE

L'apprenti bénéficie d'un **accompagnement personnalisé** tout au long de sa formation, tant à l'ESEO qu'en entreprise. Il est encadré par :

- ✓ **Un maître d'apprentissage**, qui est un salarié de votre entreprise, souvent un ingénieur expérimenté. Il est le référent de l'apprenti sur le terrain. Il lui transmet son savoir-faire, le guide dans ses missions et ses projets, et veille à son intégration dans l'équipe.
- ✓ **Un tuteur pédagogique**, qui est un représentant de l'ESEO. Il est le lien entre l'école et l'entreprise. Il suit la progression de l'apprenti, valide ses livrables, et s'assure du respect du contrat pédagogique.
- ✓ Chaque semestre, une réunion tripartite est organisée entre l'apprenti, le maître d'apprentissage et le tuteur pédagogique, pour faire le point sur le travail en entreprise et les compétences de l'apprenti.



## CONCLURE LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE :

La signature du contrat en apprentissage est tripartite entre l'apprenti, l'entreprise et le CFA. Le contrat est conclu au moyen du formulaire cerfa n°10103. La convention de formation est signée entre le CFA et l'entreprise. L'ensemble du dossier doit être adressé à l'OPCO au plus tard dans les 5 jours qui suivent le début de l'exécution du contrat.

Nos CFA partenaires :

### ANGERS

La CCI49, 1<sup>er</sup> CFA des Pays de la Loire et 4<sup>e</sup> rang national, ouverture sociale, égalité des chances, concours d'innovation

### PARIS-VÉLIZY

Le CFA NUMIA, depuis plus de 30 ans, 3900 apprentis/an, 2500 entreprises partenaires, aide à la mobilité internationale, au permis de conduire.

### DIJON

Le CFA sup Bourgogne, créé en 2008, géré conjointement par l'université de Bourgogne et la CCI Bourgogne Franche-Comté, 2000 apprentis/an.

Pour toute question relative à l'apprentissage, contactez nos équipes dédiées sur [apprentissage@eseo.fr](mailto:apprentissage@eseo.fr)



## LES INFOS CLÉS DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Dates & durée du contrat	3 ans de septembre 2025 à septembre 2028
Volumes d'heures de formation	1700 heures dont 600 heures la 1 <sup>re</sup> année, 650 la 2 <sup>e</sup> année 450 la 3 <sup>e</sup> année
Coût de la formation	13 000 € par année de contrat
Financement	> Prise en charge des coûts de formation par votre OPCO, niveau de prise en charge selon IDCC (barème France Compétences) > Aide à l'embauche : • 5000 € pour les entreprises de moins de 250 salariés, versé la 1 <sup>re</sup> année du contrat • 2000 € pour les entreprises de 250 salariés et plus, sous conditions • 6000 € pour les apprentis en situation de handicap, cumulable avec d'autres dispositifs
Rémunération	Rémunération minimum correspondante à un pourcentage du Smic qui varie en fonction de l'âge de l'alternant et de sa progression dans le cycle de formation ; ou le salaire minimum conventionnel si plus favorable
Expérience obligatoire à l'international	Oui, 12 semaines minimum en fin de 1 <sup>re</sup> année

# Recruter un ingénieur eseo

## EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

1 an

Le contrat de professionnalisation s'adresse aux étudiants **en dernière année de cycle ingénieur**, année déterminante qui les prépare à devenir des ingénieurs hautement qualifiés. La diversité des options, dans lesquelles se sont spécialisés les étudiants au cours de leur 2<sup>e</sup> année de formation, permet de répondre aux besoins en compétence des entreprises de tous secteurs d'activité dans les domaines de l'électronique et du numérique.

### OPTIONS

#### ANGERS

Génie Electrique & Transitions Énergétiques  
Électronique & Objets Connectés  
Systèmes Embarqués  
Logiciels & Données  
Cloud, Systèmes & Sécurité  
Data Intelligence, Signal & Applications

#### DIJON

E-santé  
Industrie 4.0  
Smart city

#### PARIS-VÉLIZY

Data & Intelligence Artificielle  
Véhicules Intelligents

**Le contrat de professionnalisation dure 12 mois, de septembre à septembre.** L'année s'articule autour d'un bloc de formation, ponctué par des sessions en entreprise, de septembre à janvier ; et d'une période exclusivement en entreprise de fin janvier à fin août. Le contrat se termine par une soutenance finale en début septembre en vue de l'obtention du diplôme ingénieur généraliste ESEO.

Lors de leur dernière année de cycle ingénieur, l'ensemble des apprenants réalisent un **Projet de Fin d'Études (PFE)**. Le PFE doit permettre de valider les compétences techniques, organisationnelles et en communication. Une posture de futur ingénieur ESEO y est attendue, tant sur la mise en œuvre de la solution scientifique (démarche, analyse du problème, critique de la solution...) que sur son organisation (planification prévisionnelle, suivi de projet, proactivité, etc.). 200 heures en moyenne sont dédiées au PFE.

Dans le cadre du contrat de professionnalisation, le PFE peut se dérouler au sein de votre entreprise tous les jeudis et vendredis de 1<sup>er</sup> semestre sauf exception. Le sujet vient alors compléter ou enrichir celui de la mission principale confiée dans le cadre du contrat de professionnalisation.



## CONCLURE LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat est conclu au moyen du formulaire cerfa n°12434 signé entre l'employeur et l'alternant. La convention de formation est signée entre l'ESEO et l'entreprise. L'ensemble du dossier doit être adressé par l'employeur à l'OPCO au plus tard dans les 5 jours qui suivent le début de l'exécution du contrat.

## LES INFOS CLÉS DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Date & durée du contrat	1 an de septembre 2025 à septembre 2026
Volumes d'heures de formation	400 heures de formation
Coût de la formation	11 960€, soit un cout horaire net de taxe de 29,90€
Financement	Prise en charge des coûts de formation par votre OPCO, selon code IDCC
Rémunération	Rémunération minimum correspondante à un pourcentage du Smic qui varie suivant l'âge et le niveau d'études, ou 85 % de la rémunération minimale prévue par la convention collective ou l'accord de branche de l'entreprise si plus favorable

### BON À SAVOIR :

Un contrat d'apprentissage ne peut pas être signé en lieu et place d'un contrat de professionnalisation pour la dernière année de cycle ingénieur, la CTI ne le permet pas. Le contrat de professionnalisation est proposé exclusivement en dernière année de cycle de formation ingénieur, là où le contrat d'apprentissage est adossé à la durée du cycle de formation (3 années).

**RENCONTREZ** les candidats lors du forum Alternance :

**ANGERS**

jeudi 03 avril

**DIJON**

jeudi 20 mars

**PARIS-VÉLIZY**

jeudi 27 mars

**DÉPOSEZ** vos offres d'alternance  
sur notre plateforme partenaire



**REJOIGNEZ** les membres du club Entreprises ESEO

Les membres du club Entreprises ESEO bénéficient d'un accès privilégié aux candidats à l'alternance.

### NOS PARTENAIRES ESEO

ACCENTURE

AIRBUS

ALTEN

APSIDE

ASTEK FRANCE

ASYS

ATLANTIC INDUSTRIE

BODET/KELIO

BOUYGUES TELECOM

CADENCE DESIGN SYSTEMS

CAPGEMINI

CASTEL

CGI FRANCE

CNP ASSURANCES

CODILOG

CREATIVE/ CROSSWAY/ OEM

EOLANE FRANCE

EVOLIS

EXPLEO FRANCE

GROUPE DOURS

HEADMIND

HITACHI RAIL GTS FRANCE

INFORMATIQUE CDC

ITANCIA

LACME

MBDA FRANCE

MC2i

MICROCHIP TECHNOLOGY

MORS SMITT FRANCE

ORANGE/ OBS/ CYBER

PHYTEUROP

RCA

RINGCENTRAL

SCHNEIDER ELECTRIC  
FRANCE

SIGMA

SII

SIMPHONIS / ORKEIS

SNCF

SOFTWAY MEDICAL

SOPRA STERIA GROUP

SPIE CITYNETWORKS

STMICROELECTRONICS

SYNOPSYS EMULATION

AND VERIFICATION

TECHNOLOGY & STRATEGY

THALES

TRIMANE GROUPE

TRONICO

VALEO

VEL'CO

VINCI



GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS

[www.eseo.fr/entreprises](http://www.eseo.fr/entreprises)

[entreprises@eseo.fr](mailto:entreprises@eseo.fr)

+33 (0)2 41 86 67 67



**ANGERS**

10 bd Jeanneteau  
49100 ANGERS

**DIJON**

11 rue Sully  
21000 DIJON

**PARIS-VÉLIZY**

13 av. Morane Saulnier  
78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY